

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Fédération Internationale Willems® propose quatre types de parcours de formation dont la Formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems®.

Cette formation s'adresse à toute personne désirant compléter sa formation musicale et pédagogique, comme développement personnel et/ou pour préparer et accompagner une activité de professeur de musique.

1. Sensibilisation à la méthodologie de la proposition pédagogique d'Edgar Willems.
2. Formation au Certificat d'Éducation Musicale Willems®.
- 3. Formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems®.**
4. Perfectionnement pour les personnes déjà diplômées.

### LE PROGRAMME

Le programme comprend les chapitres suivants :

a. Pour la musicalité :

- Développement auditif complet (qualités du son, mouvements sonores, intervalles, accords de 3 et 4 sons, agrégats et espace intratonal)
- Sens rythmique et métrique, polyrythmie et polymétrie, mouvement corporel et improvisation rythmique
- Culture vocale, chant, acquisition d'un répertoire de chansons, sens mélodique, improvisation libre, modale, tonale et invention mélodique écrite, direction chorale
- Harmonie pratique vocale et instrumentale (piano ou guitare) à 2, 3 ou 4 voix, cadences harmoniques, improvisation harmonique et inventions écrites
- Solfège et dictées rythmiques, mélodiques et harmoniques
- Écoute musicale et lecture sur partition d'orchestre.

b. Pour la pédagogie :

- Cours de psychopédagogie
- Leçons pratiques (en direct avec des enfants ou en vidéo), progression pédagogique de l'initiation musicale (trois degrés) jusqu'au solfège vivant et aux débuts instrumentaux.

### LES MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

a. La formation au Diplôme se déroule sur 3 ans sous forme de 7 à 8 week-ends durant l'année scolaire et un stage intensif, soit 115 heures/an en moyenne (selon le module intégré).

b. Les cours se déroulent dans des locaux adaptés à la pratique musicale et au mouvement corporel (salles spacieuses, équipées d'instruments de musique – piano par exemple, chaîne Hifi et autre matériel pédagogique...)

c. Les formateurs qui dispensent les cours sont titulaires du Diplôme Professionnel Didactique Willems® obtenu après au moins 10 années de pratique pédagogique active et à l'issue d'une formation spécifique.

## LES MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

L'émargement de feuilles de présence permet de délivrer à la fin de chaque année, une attestation.

Le cursus de formation est jalonné par des contrôles, entre autres en fin de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année et les épreuves écrites et orales en fin de 3<sup>ème</sup> année (octroyant le Diplôme Pédagogique d'Education Musicale Willems®).

---

**Fédération Internationale Willems®**  
Siège : 46 rue Bugeaud – 69006 LYON  
Secrétariat : 43 rue des Hérideaux – 69008 LYON

Tél : + 33 (0)4 72 62 87 38  
Mail : [contact@fi-willems.org](mailto:contact@fi-willems.org)  
Site : [www.fi-willems.org](http://www.fi-willems.org)

*Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le n° W691063767 / APE N°8559B / SIRET n° 327 237 566 000 77.  
**Organisme de formation n° 82 69 12 756 69.** (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)*